



Association des Résidents du lac Carillon

L'Écho du Carillon

Volume 5, numéro 3

Journal de l'Association des résidents du lac Carillon

Automne 1999

Mot du président

Bonjour

Au moment d'écrire ces lignes, l'assemblée générale du 14 octobre 1999 a eu lieu depuis une dizaine de jours et **presque toute la poussière est redescendue.**

Je sais que la principale instigatrice de ce journal a offert au conseil d'administration l'opportunité d'écrire dans ce numéro. J'ai pour ma part écrit ces lignes sans lire les textes de mes consœurs et confrères; j'espère donc que ce journal ne sera pas trop redondant pour vous. Au pire vous ferez comme monsieur le maire vous le jetterez à la poubelle.

Une assemblée générale, oui une assemblée comme à peu près toutes les autres qui s'est bien déroulée où nous avons, comme par les années passées, fait une rétrospective de tous les dossiers qui ont préoccupé vos élus tout au long de l'année. Nous avons même eu la visite de MM. Roger Gendron, Fernand Lavoie et Claude Savard, qui à mon invitation, sont venus expliquer le projet de piste multifonctionnelle aux membres de l'ARC selon leurs vues et orientations.

Pourquoi? " This is the question " La réponse est bien simple, mais elle risque d'être plus longue.

Premièrement, parce que c'est un dossier fort préoccupant pour les membres du conseil d'administration depuis avril 1998. Un dossier qui est mort le 3 juin 1998 et qui est ressuscité comme ça, tout d'un coup, presque hypocritement le 4 septembre 1999.

Deuxièmement, parce que vous les résidents, nous aviez donné, à nous du conseil d'administration, des responsabilités. Celles-ci sont bien identifiées dans nos règlements généraux sous le titre " But " de l'association à l'article 1.3 et je me permets de vous les rappeler :

1.3-. But

La corporation a pour objet de :

- A- Défendre et promouvoir les intérêts des propriétaires du lac Carillon.
- B- Représenter les propriétaires auprès des autorités.
- C- Sensibiliser les propriétaires à leurs droits, obligations et responsabilités.
- D- Défendre l'intégrité de l'environnement naturel au lac Carillon.
- E- Promouvoir des mœurs ou habitudes de vie saines et respectueuses de l'environnement naturel.

F- Maintenir et créer des mesures de protection de l'environnement au lac Carillon.

G- Réaliser toute autre activité connexe jugée pertinente.

Le premier volet regroupant les paragraphes A, B et C nous oblige à une responsabilité de groupe, une responsabilité de masse, une responsabilité représentative des orientations globales des villégiateurs membres. Le deuxième comprenant les paragraphes D, E et F nous amène à une responsabilité réglementaire. La responsabilité légale de faire respecter ces paragraphes existe tant et aussi longtemps que les membres, par la procédure réglementaire, n'auront pas changé lesdits règlements généraux et ce, malgré un vote en assemblée générale. Le dernier paragraphe entraîne un volet complémentaire qui, selon moi, permet de mettre un peu de glaçage sur la gâteau, en exemple organiser un rallye pédestre, l'entretien des sentiers pédestres et planifier un programme de revitalisation des forêts sont des activités qui respectent nos orientations premières.

En regard du premier volet, un résident s'est permis en assemblée générale

QUINCAILLERIE

CO-OP

Matériaux de construction
Pompe à eau

464, rue St-Paul
St-Ubalde, GOA 4LO

L'inter MARCHÉ

Omer Hardy, Directeur

Tél. : (418) 277-2215

Télec. : (418) 277-2172

de critiquer votre conseil d'administration en spécifiant que ce dernier ne donnait pas une bonne image des gens du lac Carillon auprès de la municipalité et des gens du village.

- A) Ce n'est pas le C.A. qui est chargé de représenter l'association, mais son président et ce membre a attaqué toute l'équipe qui m'entoure au lieu de s'adresser directement à moi. Le rôle du C.A est de diriger l'association entre les assemblées générales.
- B) Ce n'est pas l'idée d'un villégiateur que nous devons défendre, mais l'idée de la masse, c'est pour cette raison que nous avons été élus et *que nous avons formé une association.*
- C) De plus, seul le président a la responsabilité de représenter l'association et personne ne peut se permettre de mettre en doute auprès des autorités que l'association ne représente pas convenablement ses membres. Vous devez, convoquer une assemblée générale spéciale et régler vos comptes à ladite réunion. Il est irresponsable de laisser croire le contraire.

Dans le deuxième volet, il y a un mot qui englobe toute l'orientation de ces trois paragraphes, c'est le mot environnement et on le cite en référant aux valeurs suivantes : intégrité, mœurs et habitudes saines et respectueuses, protection.

Comment peut-on permettre un déboisement de près de 30 pieds de largeur dans une bande de 600 à 800 pieds entre le chemin du lac Carillon et le lac en ayant en tête ces mots?

Comment peut-on admettre que la motoneige respecte ces valeurs quand ses dirigeants se foutent de notre environnement et comment peut-on aussi penser qu'il n'y aura jamais de véhicule tout terrain dans ce sentier, soyons quand même réalistes?

L'association a été au cœur de mes préoccupations ces cinq dernières années et c'est avec fierté que j'ai toujours accompli mes fonctions de président avec plaisir et enthousiasme. C'est avec un grand plaisir que j'ai eu l'occasion de commencer mon mandat et de travailler avec des personnes qui se sont dévouées elles aussi pour vous et je les remercie tous d'avoir défendu les intérêts des villégiateurs du lac Carillon, vous avez été Pierre Bédard, Denis Blanchette, Jean-Marc Charbonneau, Claire Huot, Carole Paré, Jocelyne Roberge et Julie Trépanier d'une ressource et d'une disponibilité formidable tout au long de ces années, il fut vraiment plaisant de travailler avec vous.

Je vous présente mes plus humbles excuses si un ou quelques résidants ont pu mettre en doute votre intégrité ou votre représentativité.

À l'assemblée générale, quand est arrivé le point " renouvellement de mandat " c'est là que ma décision s'est prise, la décision de démissionner même s'il me restait un an de mandat.

Quand il n'y a plus de plaisir, il ne peut y avoir de volonté à défendre les intérêts des autres, j'ai, par le passé, défendu des dossiers dans différents organismes et pas nécessairement des dossiers avec lesquels mes orientations étaient communes à ceux-ci, mais là c'est trop.

Ce sont nos projets de retraite qui sont en jeu, c'est l'environnement immédiat de tous ces projets qui est menacé et s'il le devient nécessaire, alors nous examinerons d'autres endroits aussi merveilleux qu'est présentement le secteur du lac Carillon pour mener à échéance ces projets.

Maintenant laissons donc la place à la relève, ce sera à eux de conjuguer avec tous les irritants et regardons ce que l'avenir nous réservera, mais soyez assurés que pour ma part tant

et aussi longtemps que nous ne nous ferons pas respecter par les autorités et que nous nous écraserons devant eux en rampant de manière disgracieuse, nous ne gagnerons jamais rien. Ces élus sont là pour nous représenter et soyez assurés que je me ferai un plaisir personnel d'exercer mon droit de vote au prochain scrutin.

Quant au travail que ces élus disent qu'ils ont réalisé au lac Carillon par un document qu'ils nous ont fourni les 8 et 9 octobre dernier, je pourrais vous entretenir de ces documents longtemps et si vous en voulez une copie afin de les examiner sérieusement, vous pourrez demander à votre nouveau C.A., car vous n'en aviez pas senti le désir à l'assemblée générale, mais il faut savoir lire entre les lignes et ne pas être dupe.

Quant à vous chers commanditaires, merci de la confiance que vous nous avez portée tout au long de ces années, merci de l'accréditation que vous nous avez donnée afin de vous représenter dans un journal aussi humble que l'Écho du Carillon. Je sais que Claire en tant qu'éditrice a toujours voulu vous donner un produit de qualité, un produit qui se voulait représentatif du milieu du lac Carillon et qui se voulait un message afin de continuer à sensibiliser les résidants du lac Carillon à acheter chez-vous.

Soyez assurés que je n'oublierai jamais votre contribution à notre association. Si jamais le nouveau C.A. n'avait pas l'idée d'éditer le dernier numéro de l'année, nous nous ferons un devoir de vous rembourser le quart de votre contribution financière compensant ainsi la non-parution du numéro d'hiver 1999.

Au revoir et merci encore.



Serge Lachance, Président

PANIER DE NOËL

CLAIRE HUOT

Suite à une décision prise en assemblée générale, une autre famille de Saint-Ubalde aura droit à un peu de bonheur pour la période des Fêtes. Vos dons financiers pour un panier de Noël sont toujours accueillis avec beaucoup de bonheur.

Rappelons que ceux-ci sont remis à l'abbé Champagne et qu'un comité du panier de Noël est formé de représentants de la paroisse. C'est ce comité qui attribue le panier selon le besoin des plus démunis.

Ne connaissant pas le nom des membres qui siégeront sur le prochain conseil d'administration, nous prenons l'initiative de joindre au présent numéro une enveloppe. Soyez assurés que ces dons seront remis en totalité au prochain conseil d'administration et seront utilisés en entier pour ce panier.

Il y a quelques années, j'ai eu le privilège de remettre de mes mains un panier de Noël bien garni à une famille monoparentale de la région vraiment dans le besoin. Vous auriez dû voir les yeux de cette mère s'illimuner et l'immense bonheur qui lui a été donné.

Croyez-moi, la joie est aussi grande de donner que de recevoir. Soyons généreux!



Vous rêvez d'enrichir votre vocabulaire de façon à faire sourire votre entourage? Voici un trésor : Le Dictionnaire des mots qui n'existent pas (éd. Pocket). Le plus drôle, c'est qu'on découvre le

vide linguistique que viennent combler certains mots.

Incognitaupé

n.m. : Regard myope et absorbé qu'on adopte dans la rue lorsqu'on croise une personne qu'on connaît et qu'on souhaite éviter.

Trotte-menuet

n.m. : Petit ballet qu'esquissent sur le trottoir deux passants arrivant face à face et qui tentent de se contourner simultanément par la droite, puis par la gauche, puis par la droite...

Cinépoil

n.m. : Poil follet qui frétille parfois en haut de l'écran au cinéma.

Concupizzence

n.f. : penchant à toujours préférer la pizza commandée par son voisin, au restaurant.

Piscache

n.f. : Pistache qui reste irrésistiblement fermée.

Tabalisé

n.m. : Léger vent qui entraîne systématiquement la fumée de cigarette du fumeur vers le nez de son voisin non fumeur.

(Les auteurs, Jean-Loup Chiflet et Nathalie Kristy, se sont inspirés de l'Américain Richard Hall, qui avait créé la formule dans Sniglets).

Source : Guide Ressources

REMUE-MÉNINGES

CLAIRE HUOT

Nature

Associez les noms suivants à leur famille respective.

- | | |
|----------------|------------------|
| 1. Chanterelle | A. Papillon |
| 2. Campagnol | B. Oiseau |
| 3. Pimbina | C. Plante |
| 4. Paruline | D. Fruit sauvage |
| 5. Brûlot | E. Poisson |
| 6. Barbote | F. Animal |
| 7. Sphinx | G. Insecte |
| 8. Méliot | H. Champignon |

Astronomie

1. Quel nom donne-t-on au point opposé au zénith?

- a) Omega b) Nadir c) Alpha

2. Où se trouve la mer de la Tranquillité?

- a) sur Mars b) Dans la Voie lactée
c) Sur la Lune

3. Nom donné au satellite de Pluton découvert en 1978.

- a) Charon b) Kuiper c) Mir

4. Le diamètre de la Lune représente environ ____ de celui de la terre.

- a) la moitié b) le quart c) le tiers

5. La Terre est située à _____ de kilomètres du Soleil.

- a) 150 millions b) 600 millions
c) 100 milliards

- Nature
1. H-Champignon 2. F-Animal
3. D-Fruit sauvage 4. B-Oiseau
5. G-Insecte 6. E-Poisson
7. A-Papillon 8. C-Plante
- Astronomie
1. b) Nadir 2. c) Sur la Lune
3. a) Charon 4. b) le quart
5. a) 150 millions



LE MEILLEUR MOYEN DE PRÉVENIR LES INCENDIES

SERGE LACHANCE

La prudence

Au Québec, l'imprudence est responsable de quatre incendies sur dix! Nous devons tous être sensibilisés à ce phénomène et c'est une des raisons qui justifie la « Semaine de prévention des incendies 1999 » qui s'est tenue du 3 au 9 octobre, sous le thème «Avez-vous du feu?»

Même si cette semaine de prévention est passée, imaginez-vous quelques minutes les conséquences qu'aurait un incendie dans votre vie. Des conséquences qu'il pourrait avoir dans votre famille, il pourrait laisser des séquelles irréparables parmi les vôtres et même être meurtrier.

Mais il y a aussi les conséquences que les autres pourraient subir par l'imprudence d'un voisin nonchalant.

Fermez vos yeux et imaginez votre site de villégiature en proie des flammes, les arbres près de votre résidence, la résidence du voisin, les arbres du voisin, les arbres contigus à ceux-ci et toute la progression qui pourrait survenir dans une forêt comme la nôtre.

Une scène de dévastation que Dame nature peut faire dégénérer en désastre en quelques minutes seulement, ces images pourraient être apocalyptiques et une catastrophe pour les projets de retraite de plusieurs.

Soyons quand même réalistes, notre service d'incendie, avant d'arriver sur les lieux, si l'incendie est déclaré dès le début, peut avoir un délai minimum de trente minutes.

Cette année encore, la campagne de prévention mettait l'accent sur des risques d'incendie à la maison. Elle visait particulièrement à sensibiliser la population aux risques reliés à l'imprudence dans l'utilisation des articles de fumeurs et la mauvaise habitude de fumer au lit. Elle insistait également sur l'importance d'une installation adéquate et sur l'entretien des chauffages d'appoint.

Je vous propose de participer au petit test de la campagne pour vérifier avec vous votre niveau de prudence.

Utilisez-vous toujours une friteuse sécuritaire?

OUI NON

Faites-vous attention de ne pas surcharger les circuits électriques?

Utilisez-vous avec prudence les produits inflammables?

Sont-ils entreposés de façon sécuritaire?

Veillez-vous à ce que personne ne fume au lit?

La cheminée du poêle à bois est-elle entretenue régulièrement?

Rangez-vous allumettes et briquets hors de la portée des enfants?

Les avertisseurs de fumée de la maison ont-ils été vérifiés dernièrement?

Si vous avez répondu OUI à toutes les questions, vous agissez de façon prudente et sécuritaire pour réduire les risques d'incendie chez-vous. Bravo! Chaque question à laquelle vous avez répondu NON représente un risque d'incendie. ATTENTION!

Alors après cet article et le petit test, refermons les yeux et repassons toutes ces diapositives virtuelles que nous avons en souvenir et prenons conscience que la prudence peut nous faciliter énormément la tâche. **Bon rêve...**

LES PETITS TRUCS DU MARCHEUR EXPÉRIMENTÉ

CLAIRE HUOT

1. Partez lentement

L'erreur la plus commune des randonneurs débutants est de partir beaucoup trop vite. En début de parcours, on les reconnaît à leur pas rapide et leur air déterminé. En fin de randonnée, c'est une autre histoire. Leur regard torturé et l'allure chancelante de leur démarche en disent long sur le prix qu'ils paient pour les excès du matin. Le marcheur expérimenté commence sa journée lentement, mais il maintient le même pas toute la journée peu importe le nombre de kilomètres parcourus.



2. Manger et buvez régulièrement

Il est préférable de grignoter fréquemment au cours de la journée que de trop manger lors de la halte du midi. Ceci vous permettra de maintenir un bon niveau d'énergie et évitera la somnolence que provoque souvent un gros repas. Un porte-bouteille attaché à votre sac à dos vous donnera facilement accès à l'eau dès que vous aurez soif. Ainsi vous boirez régulièrement et éviterez la déshydratation.

3. Le coton reste à la maison!

Évitez de porter du coton l'automne, surtout contre votre peau. Le coton mouillé sèche difficilement et perd ainsi complètement sa valeur isolante. Les sous-vêtements en tissu synthétique sont quasiment essentiels.

Source : Capsule santé - Place Dupuis / H.-Q.

LES CHARMES DE L'AUTOMNE

CLAIRE HUOT

Eh bien oui, l'été c'est du passé et les bébites aussi! Viennent les jours plus gris et les journées qui deviennent de plus en plus courtes, mais viennent aussi les belles journées pour les amants de la nature, les observateurs silencieux et pour les amateurs de la photographie.

Je vous propose pour agrémenter vos fins de semaine ou vos journées de congé nos sentiers environnants. Un autre sentier a été balisé et dégagé; il s'agit du sentier appelé « Le Renard ». Ce sentier prend sa source sur la piste de L'Ours, c'est le dernier embranchement. Ce sentier était sur le point de disparaître sous les branchaillies et il me tenait beaucoup à coeur de le nettoyer; c'est alors que Jocelyne, Serge et moi-même nous nous sommes fait plaisir. Ce sentier aboutit au lac et se termine par deux petites pentes abruptes, mais rien de bien difficile. Un sentier à découvrir pour ceux qui ne le connaissent pas et à redécouvrir pour ceux qui ne l'utilisaient plus.

Un autre que je pourrais vous conseiller, mais avec **prudence** puisqu'il a été nettoyé l'an dernier avec l'aide de plusieurs villégiateurs; cette année le temps a manqué pour le restaurer. Avec un départ au lac à la Hache, vous aurez tout d'abord deux arbres à contourner (Dame Nautre a fait des siennes), vous y verrez beaucoup de papier toilette (l'Humain a fait des siennes) puisqu'il n'y a plus de toilette sèche dans ce secteur et par la suite deux ponceaux sont détériorés, lesquels n'ont pas encore été refaits, il y a possibilité de marcher à proximité sans toutefois se mouiller les pieds. Alors **prudence**, mais continuez le coup d'oeil en vaut la peine!

La première partie de l'Émeraude nous présente surtout un paysage de conifères avec des aperçus sur le lac, le sentier débute en douceur. Par contre, après la décharge, en prenant la droite, un magnifique paysage de feuillus nous est offert. L'eau qui ruisselle tout le long de la deuxième partie agrémentera à coup sûr votre marche qui aboutira dans une baie du lac Émeraude où vous pourrez y faire un petit pique nique. Si cette idée vous plaît, faites place au civisme et ramenez cannettes et détritrus, n'en faites pas un dépotoir.

Aucune pente abrupte, un petit sentier d'environ 3,5 km (aller retour); un sentier parfait pour tous les membres de la famille. Si vous avez une fringale ou désirez amener votre caméra, prenez connaissance des conseils suivants.

« TABLETTE ÉNERGIE »

Ingrédients:

- 3 tasses de flocons d'avoine
- ½ tasse d'arachides et/ou noix non salés hachés
- 1 tasse de raisins secs
- 1 tasse de graines de tournesol ou sésame
- 1 tasse de pépites de chocolat ou de caramel
- ½ tasse de beurre fondu
- 1 boîte de lait condensé Eagle Brand

Préparation:

Mélanger tous les ingrédients secs dans un grand bol. Ajouter les liquides (beurre et lait) et bien mélanger pour bien lier. Étendre et bien presser pour éviter les bulles d'air dans un moule rectangulaire beurré. Cuire au four à 325°F pendant 25 à 30 minutes. Laisser refroidir et couper en barre. Pour conserver, envelopper chaque barre individuellement dans un papier aluminium ou une pellicule Saran-Wrap.



CONSEILS PRATIQUES POUR PHOTOGRAPHER L'AUTOMNE

CLAIRE HUOT

Si vous vous rendez dans des zones ouvertes à la chasse, portez un dos-sard fluorescent, manifestez votre présence en parlant, en chantant ou encore à l'aide d'un sifflet.

Les lumières de début de journée (avant 11 h) et de fin d'après-midi sont idéales. Les heures magiques : juste avant le lever et juste après le coucher du soleil.

Sortez immédiatement après la pluie. Les couleurs sont plus saturées et les dernières gouttes d'eau, lorsqu'elles sont posées sur les feuilles, sont superbes en gros plan macro.

Lorsque vous avez trouvé un paysage qui vous plaît, prenez le temps d'étudier la lumière et d'attendre le bon moment.

Changez d'angle et faites-le tour de votre sujet. Le cadrage parfait peut se manifester seulement après que vous ayez fait trois fois le tour d'une simple feuille morte.

Source : Patrice Halley, Géo Plein air





Comme le journal L'Écho du Carillon, c'est un peu mon bébé, un bébé qu'on laisse partir en donnant une poussée et non en retenant, j'ai demandé à chacun des membres de vous dire un petit mot, à vous de découvrir le message qu'ils ont décidé de vous laisser.

UN PETIT AIR DE TROMPETTE

Un vieux sage m'a dit (Il n'était peut être pas si vieux que cela) " Carole n'attends pas que quelqu'un souffle dans ta trompette à ta place " Il est évident que le travail bien fait est une satisfaction en soi quoique de temps à autre, une claque dans le dos, un mot d'encouragement, une poignée de main ça fait du bien !

Alors voilà chers collègues du CA, j'ai décidé, après bien sûr avoir soufflé très fort dans la mienne, de vous souffler aussi un petit air dans la vôtre.



Depuis cinq années j'ai eu la chance de travailler avec une équipe du tonnerre, une équipe qui a su faire avancer les dossiers, parfois on ouvrait des portes et parfois, je l'admets, on les défonçait quelque peu.

Un petit mot aussi pour dire merci à ceux qui m'ont prêté main forte. Merci pour tous les articles que vous m'avez fournis tout au long de ces cinq années. Un grand merci à mes principaux chroniqueurs : Carole, Rémy, Richard, Jean-Marc et bien sûr Serge.

Pour ma part, je pense que le présent journal est de loin le plus agréable que j'ai eu à monter, sûrement dû au grand nombre d'articles. Il faut bien comprendre que tout comme un bébé, ce journal n'est pas ma possession mais

Toutefois je suis convaincue que ces mêmes portes ne se seraient jamais ouvertes sans les actions posées par le conseil d'administration, sans la ténacité du président, sans les nombreuses heures de travail effectuées par la secrétaire du CA. Claire qui en plus d'écrire des centaines de lettres et de concevoir des dizaines de dossiers n'a jamais abandonné la conception du journal malgré le peu de constance de la part de ses chroniqueurs.

Je vous remercie : Jean-Marc, Pierre, Jocelyne, Claire et Serge pour tout le boulot que vous avez abattu bien souvent sans mon aide, pour les nombreuses discussions animées que nous avons entretenues, pour votre intégrité, votre rigueur, votre professionnalisme et vos nombreuses heures de bénévolat.

Bravo et encore merci!

Carole Paré

FORT EN MATH

Voici un petit test qui ne prend que 30 secondes. Vous ne devez surtout pas lire la fin avant d'avoir tout calculé.

1. Choisissez d'abord le nombre de soirs par semaine où vous aimeriez aller au resto.
2. Multipliez ce chiffre par deux (2)
3. Ajoutez cinq (5)
4. Multipliez par cinquante (50)

5. Si votre anniversaire est passé cette année, ajoutez 1749.

Sinon, ajoutez 1748.

6. Dernière étape : soustrayez le chiffre correspondant à votre année de naissance (ex. : 1941, 1973, etc.).

Voir ci-dessous pour la réponse :

Vous devriez maintenant avoir un nombre de trois chiffres.

plutôt un processus, une évolution. J'y ai mis du temps et de l'énergie, mais j'y ai pris aussi de l'expérience et ce que j'y ai appris m'appartient.

Ce que j'ai fait, c'est peu et ce fut dans la simplicité et des plus agréables entourées de gens extraordinaires. Je pense que pour être bon, il faut être sage et honnête sans être pédant ni moral. Jules Renard disait " Sois modeste, c'est le genre d'orgueil qui déplaît le moins ".

Claire Huot

JUSTE UN PETIT MOT ...



... pour vous dire MERCI. J'ai passé trois belles années au sein de l'équipe. Mon travail était modeste comparé à ce que d'autres ont réalisé, mais combien gratifiant. Il ne va pas sans dire que le travail qui a été fait pour les villégiateurs, a été fait au meilleur de la connaissance de tous.

Que de plaisir il y a eu lors de nos rencontres, nettoyages de sentiers, préparation du rallye. Il s'est créé de nouvelles amitiés et j'ai appris à mieux connaître le milieu et les gens qui m'entourent.

Je vous laisse sur une petite maxime qui me tient à coeur :

" Appliquez-vous à faire intensément les choses ordinaires de la vie et, ainsi, vous mériterez le privilège de faire des choses extraordinaires " .

Jocelyne Roberge

Le premier chiffre indique le nombre de fois par semaine que vous aimeriez aller au resto.

Le plus cool est à venir !!!

Les deux derniers chiffres correspondent à votre âge.

TÉMOIGNAGE

Lors d'une récente réunion du Conseil d'administration de l'ARC, j'ai indiqué aux autres membres du Conseil que je demanderais à être remplacé lors de l'assemblée annuelle en vue de permettre un apport de sang neuf au sein de l'équipe et en partie aussi à cause de d'autres obligations que j'avais à assumer par ailleurs. Je ne savais pas à ce moment là qu'il y aurait par la suite démission, à la fin de la réunion de l'assemblée annuelle, de la totalité des autres membres du Conseil qui étaient présents. Personne n'avait prévu cela non plus.

Je voudrais témoigner ici du plaisir et de la satisfaction personnelle que j'ai eus à travailler avec les membres de cette équipe aujourd'hui démembrée.

Mon mandat sur le CA de l'ARC a commencé lors d'une réunion tenue le 14 octobre 1994 au restaurant Le Chavigny, réunion organisée par Serge Lachance en vue de relancer l'association. Dès lors, il est apparu que les membres présents étaient préoccupés principalement par les dossiers suivants:

1. les moteurs à essence qu'on ne souhaitait pas voir sur le lac Carillon;
2. les chemins qu'on souhaitait faire entretenir, même l'hiver. À ce moment-là, le déneigement des chemins était interrompu vers la fin décembre ou le début janvier;
3. la restauration et l'entretien des sentiers pédestres; et
4. la possibilité de devenir propriétaires des terrains loués.

Sur le premier point, la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban a suivi celle de St-Ubalde en passant une résolution interdisant les moteurs à essence sur le lac, suite aux représentations faites par l'ARC en ce sens. Cela a finalement permis au gouvernement fédéral de passer un décret en juillet dernier rendant la réglementation légalement officielle pour le Carillon. Cela n'a pas été facile mais le débat démocratique a eu lieu et les élus, tant au niveau de l'ARC qu'au niveau municipal et gouvernemental ont fait leur devoir et ont pris leurs responsabilités.

Sur le second point, les élus municipaux de St-Ubalde ont reconnu que les résidents du lac Carillon méritaient d'avoir des chemins ouverts à l'année sur la base des représentations faites à l'occasion d'une réunion régulière du Conseil municipal à laquelle trois membres du CA de l'ARC ont participé à l'invitation du président. Encore là, mission accomplie.

Sur le sentier de l'Ours, le pont traversant la décharge du lac ainsi qu'un autre ponceau secondaire ont été refaits par la municipalité laquelle a en outre enlevé nombre de troncs d'arbres tombés. Plusieurs bénévoles de l'ARC ont, à maintes reprises au cours des dernières années, nettoyé des segments importants ou la totalité des sentiers du Geai, du Vison, L'Ours et du Renard. En plusieurs secteurs, le balisage a été nettement amélioré. Il ne m'a pas été donné de participer à ces corvées, mais j'ai été personnellement à même de constater l'ampleur de la tâche. Cela témoigne à quel point les membres tiennent à ces sentiers de plein air et de nature. Bravo pour le travail colossal réalisé à ce jour. Faisons le vœu que ça continue. Des ponceaux et passerelles restent à refaire et l'entretien est toujours à recommencer pour enlever les arbres tombés et empêcher les aulnes d'envahir les pistes.

Aucun effort n'a été ménagé pour sensibiliser les autorités municipales, régionales et gouvernementales au fait que plusieurs villégiateurs de l'ARC pourraient être intéressés à acquérir à un coût juste et équitable les terrains qu'ils ont loués. J'encourage les membres du prochain Conseil d'administration de l'ARC à bien se familiariser avec ce dossier s'ils ne le sont pas déjà, en relisant la documentation qui s'y rapporte, à en faire le suivi et à continuer d'informer les membres de tout développement significatif.

Après 1994, deux autres dossiers d'envergure ont eu un impact significatif sur les membres et leur association. Il s'agit de la naissance du journal de l'association, L'ÉCHO DU CARILLON dont le premier numéro a été publié dès le 15 avril 1995. Par le biais de ce média, on nous a vite encouragés à acheter nos biens et services auprès de fournisseurs locaux. C'est par ce périodique que tous les membres ont régulièrement été mis au courant des faits saillants des principaux dossiers qui les préoccupaient, sans compter un nombre important d'articles d'intérêt sur la nature, sa faune et sa flore ainsi que ses ressources minérales. J'en profite pour féliciter sincèrement Claire Huot qui, à mon sens, a été le principal maître d'œuvre de ce succès qui rejallit sur l'ARC et ses membres. Il convient aussi de saluer Serge Lachance qui a su donner de la visibilité à nombre de fournisseurs locaux et qui a su, par ses articles, nous tenir informés. Enfin, coup de chapeau aussi à nos commanditaires et aux divers auteurs d'articles d'intérêt.

Le dernier dossier d'envergure et non le moindre, celui du projet de piste multifonctionnelle. Il importait dans ce dossier que les membres disposent de toute l'information utile, que le débat ait lieu. Grâce à la vigilance et à l'insistance de Serge Lachance, il y a eu information. Il y a eu débat. Quel bel exercice de démocratie!

En terminant, je n'ai qu'un vœu en tête:
que ça continue!

Jean-Marc Charbonneau





RECHERCHÉ

Chalet à louer pour loger famille le 24-25 Décembre, car je donne le réveillon de Noël et ne peut les loger tous.

Carole ou Rémy / 871-5729

CETTE SECTION EST MISE À LA DISPOSITION DES MEMBRES DE L'ARC

À VENDRE

Poêle électrique blanc / 220 volts
50,00 \$

Réfrigérateur - 35,00 \$

Maurice Labrecque - 277-2514
ou 847 5082

2 Petites laveuses essoreuses de chalet en très bon état.

35,00 \$ chacune 50,00 \$ pour les deux.

Carole ou Rémy / 871-5729

Poêle à combustion lente Miramichi, avec bac à cendres, pour bûches jusqu'à 24 po. de longueur: 195,00 \$.

Tuyau de ciment de 36 po. de diamètre, pour puits de surface ou autre: 55,00 \$.

À Neuville : (418) 876-2299.

Merci à nos commanditaires

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

Jean-Marc Charbonneau

Claire Huot

Serge Lachance

Carole Paré

Jocelyne Roberge

Conception, mise en page et révision linguistique :
Claire Huot



CENTRE M.A.P. INC.

Tél. : (418) 277-2191/5

Fax : (418) 277-2638

225, rue Rompré,
St-Ubalde (Québec) GOA 4L0

Matériaux de construction
Fosse septique - Bois
Fleurs - Cadeaux



La Caisse Populaire
de St-Ubalde

Pier Bertrand
Directeur

Siège social
240, rue Commerciale
Saint-Ubalde (Québec) GOA 4L0
Tél. : (418) 277-2104
Télééc. : (418) 277-2801



LES INDISPENSABLES
Guichets automatiques
Paiement direct
Dépot direct / Retrait direct
Carte multiservices Desjardins



277-2059



GARAGE BERNARD HARDY INC.

RÉPARATION GÉNÉRALE
SOUDURE

455, St-Paul, St-Ubalde, c.p. 159 GOA 4L0



Tél. : (418) 277-2500

Denis Noël
Pharmacien

210, rue Rompré, St-Ubalde, P.Q. GOA 4L0

Scies à chaîne
&
Tondeuses



REJEAN PERRON

612, route 363
St-Ubalde, GOA 4L0
(418) 277-2278 ou 2746

Location
d'outils

Spécialité: Coupe
de béton

